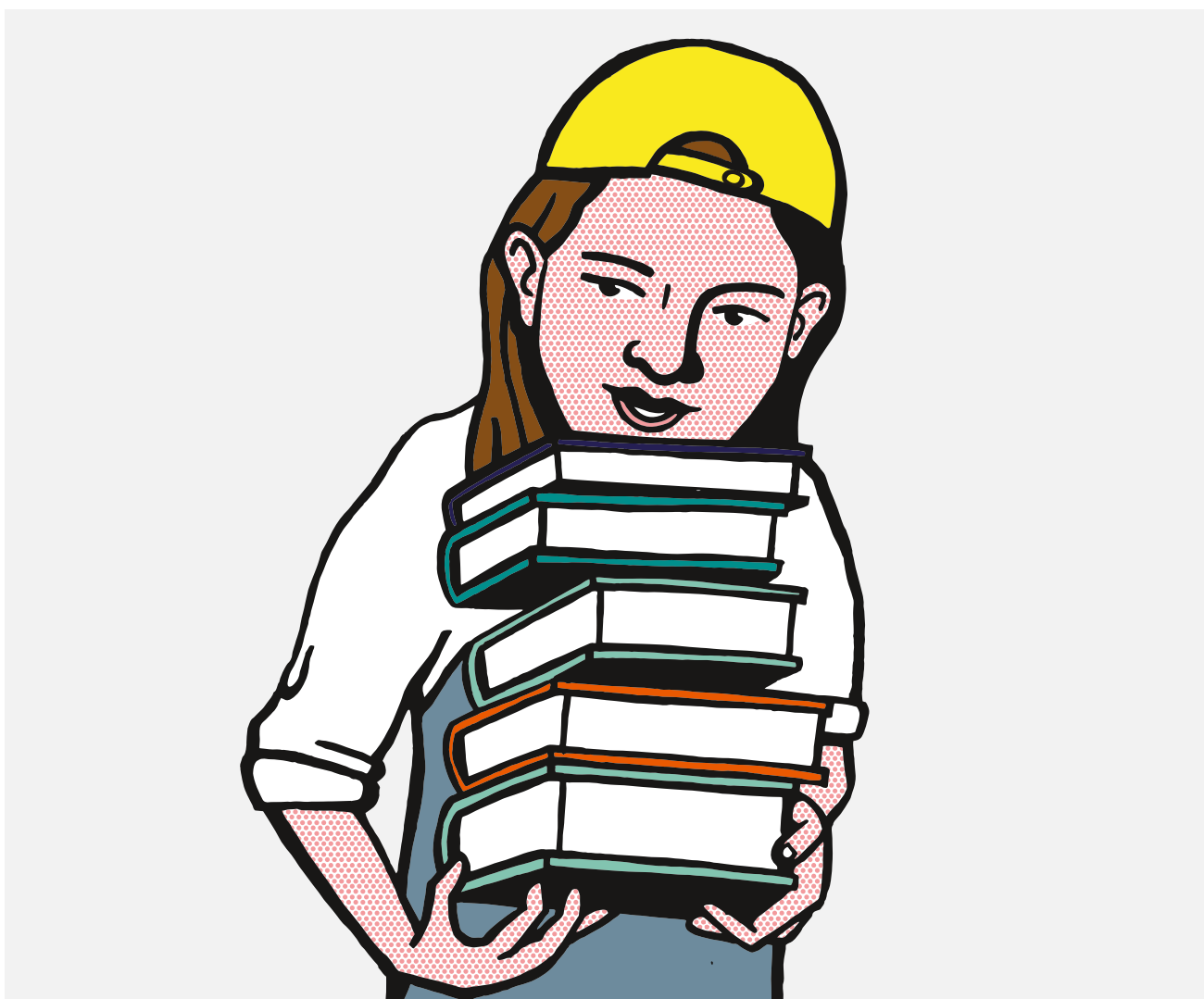


NOTICE 5 | 2021

Maturité professionnelle – un atout pour toute entreprise formatrice

Que pouvez-vous faire pour inciter les jeunes très doués à l'école à choisir
un métier de la technique du bâtiment ?



La maturité professionnelle

La maturité professionnelle s'adresse à des jeunes particulièrement ambitieux. Elle allie une formation professionnelle initiale et une formation élargie en culture générale. Les entreprises proposant la maturité professionnelle sont des employeurs très attractifs pour les jeunes. De leur côté, les apprentis qui optent pour cette voie se distinguent par leur sens des responsabilités, leur autonomie, leur efficacité et leur productivité.

Un atout pour votre entreprise

En proposant la maturité professionnelle, vous ciblez des jeunes doués à l'école et gardez ainsi la relève au sein de votre entreprise. Ce faisant, vous manifestez votre volonté à vous investir dans leur futur et le développement de leur potentiel. La maturité professionnelle encourage l'esprit d'entreprise et la capacité à travailler en équipe. Les apprentis suivant une maturité professionnelle passent certes moins de temps dans l'entreprise, mais ils compensent largement cette absence par leur motivation et leur bonne compréhension.

Le lien entre CFC et maturité professionnelle leur permet d'analyser dans le cadre scolaire des problèmes complexes survenant dans leur quotidien professionnel et d'élaborer des solutions. De nombreuses connexions se créent ainsi entre l'école et la pratique, favorisant une réflexion plus large.

Un atout pour les apprentis

- La maturité professionnelle offre de nombreuses opportunités en matière de formation et d'emploi.
- La maturité professionnelle donne accès à des niveaux de formation supérieurs.
- La maturité professionnelle multiplie les possibilités de carrière.
- La maturité professionnelle en cours d'apprentissage (MP1) est synonyme de gain de temps.
- La maturité professionnelle prépare de manière optimale aux exigences du monde du travail (formation permanente).

Remarque : par souci de lisibilité, le masculin est utilisé comme une forme générique pour se référer aux deux sexes.

Important à savoir

- Dans le cadre de la MP1, les jeunes suivent l'enseignement menant à la maturité professionnelle pendant leur apprentissage. Ils sont à l'école un jour de plus que les autres apprentis.
- Dans le cadre de la MP2, l'enseignement menant à la maturité professionnelle est suivi après l'apprentissage CFC, que ce soit en cours d'emploi ou à plein temps.
- Proposer la MP1 permet aux entreprises de former elles-mêmes la relève. Après leur CFC, les apprentis peuvent soit être engagés, soit poursuivre leur formation au niveau tertiaire. Dans les deux cas, les entreprises contribuent à la formation des spécialistes et cadres de demain.
- La MP1 est subventionnée et donc gratuite pour les apprentis. Selon la filière, des frais peuvent être occasionnés pour des séjours linguistiques ou des projets particuliers.
- Les entreprises formatrices qui soutiennent la maturité professionnelle peuvent être signalées en conséquence dans la bourse suisse des places d'apprentissage (LENA).
- Des informations spécifiques peuvent être obtenues auprès des offices cantonaux de la formation professionnelle.

Liens

Offices cantonaux de la formation professionnelle

adresses.csfo.ch

Portail sur la maturité professionnelle

maturiteprofessionnelle.ch

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

sefri.admin.ch (Formation > Formation professionnelle initiale > Maturité professionnelle)

Renseignements

Le responsable Assurance qualité formation de suissetec se tient à votre disposition pour tout autre renseignement :
+41 43 244 73 69, bildung@suissetec.ch